

CCB III - SPW ARNE

REUNION DU 17/03/2026

Points	Objet	Décision
I. Points permanents		
1	Examen de l'ordre du jour et inscription des divers.	OK
2	Approbation du procès-verbal de la 17 ^{ème} réunion du CCB III du 9 décembre 2025	Point II.2. : La CGSP met en évidence le manque de cohérence en matière de port d'armes en fonction des missions et de leur dangerosité à travers les différents métiers concernés. PV approuvé moyennant cette modification.
3	Examen des relevés des accidents du travail (SICPP)	
4	Carnet à souches (SICPP)	Néant
5	Registre de faits des tiers (SICPP)	La CGSP demande pour que les mesures de prévention figurent dans le tableau. Il s'agit de concerter les mesures de prévention. On constate qu'il y a de plus en plus de violence physique et verbale envers les agents, le discours politique « anti-fonctionnaires », « fonctionnaires fainéants privilégiés » accentue cette problématique. D'où la nécessité mettre en place une procédure en cas de violence comme suggéré par le SICPPT. Un GT spécifique sera mis en place.
6	Visites des lieux de travail : approbation des rapports de visite et des comptes-rendus du groupe de travail « lieux de travail » (GTLT) : n° 70	Compte-rendu approuvé.
7	Bien-être des travailleurs : approbation des comptes-rendus du groupe de travail « Sécurité et Santé des Travailleurs » (GTSéSaT) : n°121	Compte-rendu approuvé.
8	Suivi du PGP 2022 – 2026	La CGSP rappelle que le PGP et le PAA ne doivent pas servir à reprendre des obligations réglementaires. Les obligations réglementaires doivent être respectées. En acceptant que des obligations réglementaires soient reprises dans le PGP et les PAA, on accepte le principe que l'employeur ne respecte pas ses obligations légales comme les exercices incendie (par ex.).
II. Points de l'Administration		
1	« Mue organisationnelle » du SPW ARNE : état d'avancement	Présentation de la méthodologie et de l'état d'avancement au niveau calendrier sur les réflexions dans le cadre de la réforme. La CGSP s'étonne du calendrier. En effet, un projet de cadre serait donc envoyé au GW en juin 2026 pour concertation en Comité supérieur. Nous sommes mi-mars

		2026. La CGSP souhaite avoir des informations sur les orientations prises. L'autorité explique que tout est encore en discussion.
2	Plan de personnel 2026 : OPW – révision (3 fichiers)	Demande de délai de concertation.
3	Plan de personnel 2026 : SPW ARNE (hors OPW) - révision (4 fichiers dont un fichier global SPW ARNE avec OPW pour le tableau 3)	La CGSP dénonce les choix qui sont faits au niveau des priorités qui vont mettre à mal des Départements comme celui du DNF qui souffre déjà d'un gros manque de personnel. La conséquence directe va être une augmentation de marchés de service pour pallier au manque de personnel avec le risque d'une privation partielle ou totale des missions au service du public. L'autorité explique qu'elle fait le choix de compenser l'absence de chefs de cantonnement et pas le personnel de terrain car, selon elle, les besoins sont tellement conséquents qu'on ne pourra de toute façon pas faire grand-chose à travers un plan de personnel où il y a une norme de remplacement à 1 sur 3. La CGSP estime quant à elle que si l'autorité avait continué à remplacer le personnel poste pour poste comme c'était le cas dans le cadre des services continus, nous ne serions pas dans cette situation si désastreuse. Autour de la table, tout le monde y compris l'IG, dit clairement qu'il va falloir faire des choix dans les missions qu'on garde ou pas... Par ailleurs, si la situation du DNF va être catastrophique dans les prochaines années, il manque du personnel un peu partout comme au DPA. La CGSP dénonce le fait que les missions de terrain sont complètement oubliées en augmentant la pénibilité de certains emplois sur ceux qui restent et en offrant un boulevard au GW de privatiser. Demande de délai de concertation.
III. Points CGSP		
1	DNF : Annonce de la fermeture de la pépinière de GHLIN. Qu'en est-il ?	L'autorité informe qu'il n'y a eu aucune décision formelle prise. Il s'agit d'une erreur de communication.
2	DNF : Fourniture de la masse d'habillement. Où en est-on ?	La date limite pour réponse des adjudicataires a été reporté au 26 mars.
IV. Points proposés à la séance à la demande de COHEZIO ou du SICPP		
1.	Tableau des risques actualisé (approbation)	Approbation.
IV. Suivi des décisions prises en CCB		
Examen du tableau de suivi		
36/11	Nettoyage des points logistiques	Le président propose qu'on attende d'avoir une vision claire sur le budget. Un nouveau contact sera ensuite pris avec le SPW Support.

38/19	Extension du bâtiment de l'avenue des Alliés à Malmédy	Le DGM fait savoir que le point est toujours bloqué chez l'IF, qui a refusé l'extension avec un avis négatif. Le SPW Support a proposé une solution au mois de novembre et est en attente de la réponse de l'IF. Le président fait un rappel sur la problématique de la rue Martin Legros, dont le rapport sur la qualité de l'air indique qu'elle n'est pas bonne. L'avis de COHEZIO est que la qualité de l'air ne permet pas d'y travailler. Des solutions sont à l'étude et seront proposées au CODI, avec éventuellement des mesures temporaires de télétravail à temps plein. À défaut d'évolution ou de clarté, il y aura une décision de ne plus occuper ce bâtiment pour des raisons de santé et de bien-être au travail. La CGSP rappelle qu'un employeur ne peut imposer le télétravail qu'il soit partiel ou à temps plein. Le télétravail se fait sur base volontaire. De mauvaises conditions de travail ne peuvent justifier qu'on impose le télétravail. De plus, le GW vient de décider de réduire de moitié l'indemnité télétravail passant de 40 à 20€, soit des cacahuètes, ce qui engendre un report de charge sur le dos des agents. Par ailleurs, il y a un AGW qui régit le télétravail dans la fonction publique.
5/2	GT gradués du DNF	Toujours en cours. Présentation lors du prochain CODEP
1/1	L'IG du DNF examinera le problème de la chasse par les préposés forestiers au sein de leur brigade sous l'angle juridique	L'IG du DNF informe que l'un de ses juristes a étudié la problématique et que le point sera présenté dans un prochain CODEP
9/2	Le DNF évaluera la mesure réglementaire relative au délai d'intervention (40 minutes) des préposés forestiers par rapport à leur triage	En cours
9/3	L'analyse des risques psychosociaux à l'UAB sera intégrée dans le tableau de suivi des décisions	La problématique reste le manque d'un agent à un poste d'encadrement. On verra si la situation se débloque via une décision du GW.
11/1	La DFA examinera les possibilités d'organiser la permanence en matière de géolocalisation avec la Direction de la Gestion mobilière	L'IG du DNF informe que les directeurs ont maintenant la possibilité de savoir où se trouvent les véhicules de leur direction, avec une procédure de consultation. La CSC demande si les agents sont au courant ? L'IG du DNF informe que, si ce n'est pas le cas, une information sera envoyée. Le Président souhaite que cela soit généralisé à l'ensemble des directions dans les autres départements et que le point soit clôturé lorsque la communication aura été faite.
12/1	Un GTSéSat consacré spécifiquement aux faits de tiers sera organisé, en collaboration avec le SICPP, pour envisager une meilleure protection des travailleurs	Le RSSBET informe que les faits de tiers n'ont pas encore été abordés compte tenu de l'absence de la conseillère en prévention au GTSéSat. Une date doit être proposée.
13/1	Le SICPP confirmera officiellement, ou non, que le port de jambières sur des pantalons de classe 2 est acceptable en termes de risques pour rencontrer l'exigence de la classe 3	En cours
13/2	Le DNF se chargera de dresser un inventaire de toutes les tronçonneuses existantes en son sein	En cours

13/3	L'usage des feux bleus et du bitonal fera l'objet d'une analyse juridique	La DFA reste en attente de l'autorisation sollicitée au SPF Mobilité.
16/1	L'IG du DNF dressera un inventaire concernant les périodes d'accessibilité des bureaux de cantonnement	En cours
17/1	Une nouvelle communication sera diffusée pour rappeler l'usage du registre des faits de tiers	Fait – action à clôturer.
17/2	Un nouveau point de suivi est ouvert concernant le nettoyage des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle	Un marché a été lancé pour l'UBEA, l'autorité propose donc de se baser là-dessus. Test de marchés commun MI_ARNE en attente de retour d'expérience.
17/3	Un point sera ouvert en GTSéSaT sur les risques liés à la collecte d'animaux morts	En cours